



Ville de Marseille - Mairie de Marseille

DGSE-DDJOGE (10202)

Acte d'Engagement

OPCI MARINA DU ROUCAS BLANC

Numéro de la consultation : 2020_10202_0003

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert

Date de notification :

Article 1 -INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE).....	3
1.1Marché	3
1.2Pouvoir adjudicateur	3
1.3Informations comptables et financières	3
1.4Code CPV	3
Article 2 -CONTRACTANT(S).....	4
2.1Identification	4
2.2Compte à créditer	6
Article 3 -OBJET	7
Article 4 -MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	7
4.1Forme du prix.....	7
4.2Montant.....	7
4.3Sous traitance	8
Article 5 -AVANCE	9
Article 6 -DUREE.....	9
Article 7 -PROVENANCE DES FOURNITURES	9
Article 8 -DELAÏ DE VALIDITE DES OFFRES	9
Article 9 -ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT	9
Article 10 -SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR	10
Article 11 -	10
Article 12 -NOTIFICATION DU MARCHE	10
Article 13 -EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCE12	

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 *Marché*

Numéro du marché :

La procédure de passation est la suivante :

APPEL D'OFFRES OUVERT - selon les articles suivants : articles R2124-2, R2161-2 à 5 du Code de la commande publique.

Nature des prestations : Services

1.2 *Pouvoir adjudicateur*

Représentant du pouvoir adjudicateur : Madame La Maire ou son représentant Monsieur Benoit Quignon, Directeur Général des Services, habilité à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature du Maire de Marseille en date du 4 septembre 2020.

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique : **Pascale JANNY**

Service responsable de l'exécution du marché : Direction Générale Déléguée aux Jeux Olympiques et Grands Evénements (DGDJOGE) – Pôle de coordination des maîtrises d'ouvrage.

1.3 *Informations comptables et financières*

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille
Trésorerie de Marseille Municipale
33 A rue Montgrand
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire :

Chapitre 011 ; Fonction 40 ; Nature 6228 ; Action 16114599

1.4 *Code CPV*

CPV principal : 71356400 / 71310000

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 *Identification*

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- **1er co-contractant** : **MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Fax :

Dont le siège social est à :

Tél :

Fax :

Courriel :

- **2ème co-contractant** :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Fax :

Dont le siège social est à :

Tél :

Fax :

Courriel :

- **3ème co-contractant** :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Fax :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Fax :

Dont le siège social est à :

Tél :

Fax :

Courriel :

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

Mission d'ordonnancement, coordination et pilotage interchantiers (OPCI) pour les opérations de la Marina du Roucas Blanc

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

4.1 *Forme du prix*

Le marché est traité à prix global forfaitaire.

4.2 *Montant*

Le montant du marché, rémunéré par application d'un prix global forfaitaire est de :

Montant HT (EUR)	
Montant HT (EUR) en toute lettres	
Taux de TVA (%)	
Montant TVA (EUR)	
Montant TTC (EUR)	
Montant TTC (EUR) en toutes lettres :	

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

4.3 *Sous traitance*

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres : € HT

En chiffres : € TTC

En

lettres :

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 5 - AVANCE

Une avance est accordée au titulaire du présent marché, conformément aux articles R.2191-2 à 12 du CCP. Pour les micro, petites et moyennes entreprises (PME), le taux de l'avance est de 10 %. Pour les autres entreprises, le taux de l'avance est de 5 %.

Le candidat est une PME* : oui/non

Je renonce au bénéfice de l'avance : oui/non

(Rayez la mention inutile)

*La catégorie des micro, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.]

Article 6 - DUREE

La durée du marché se définit comme suit : 53 mois à compter de la notification au titulaire.

Cette durée est une durée ferme et ne pourra faire l'objet de reconductions.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP / CCP.

Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES

Sans objet

Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de 6 mois.

Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP/CCP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

Signature du candidat, précédée des nom, prénom et qualité du signataire

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

La Maire

Michèle RUBIROLA

Date de transmission en Préfecture :

Article 11 - Article 12 - NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

En cas de notification par voie électronique, indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire.

Article 13 -EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES

Pouvoir adjudicateur : Ville de Marseille - Mairie de Marseille
(voir l'article 1.2)

Direction / Service : DGSE-DDJOGE (10202)

A l'attention de :

Adresse :

Code postal :

Ville : Marseille

Tél :

Fax :

Courriel :

A remplir par l'administration (pouvoir adjudicateur) en original sur une photocopie
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au
bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de
nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en
lettres) :.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en
chiffres et en lettres) :.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous traitants
bénéficiant du paiement direct évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en
lettres) :.....

et devant être exécutée par

en qualité de

A Marseille, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

.....

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de la

consultation :

Prestations

concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :
Compte ouvert au nom de :
Etablissement (libellé en toutes lettres) :
Adresse :

Code Banque
Code Guichet
N° compte Clé :.....
IBAN
BIC

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank identification code)
ou IBAN (international bank account number)